PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2023

Nombre de conseillers :

en exercice: 11

présents : 9

votants: 10

L'an deux mil vingt-trois le dix novembre à 20 h 00 le conseil municipal de FRESSELINES, dûment convoqué, s'est réuni **en session ordinaire** à la Mairie de FRESSELINES, sous la Présidence de M. Jean-Louis LAVERDANT, Maire,

Date de convocation du conseil municipal: 30 octobre 2023

<u>Présents</u>: M LAVERDANT Jean-Louis, M DUGENEST Jean-Claude, M ABIAN Vincent, M CHEVALLIER Bruno, M PINET Franck, M CHAMBELLANT Nicolas, M CZAPNIK Marc, M PENOT Dominique, M. TALABAZA Christian

Absente excusée : Mme Chantal COLAS

Absent non excusé: Mr Didier AUZANNE

Procuration: Mme Chantal COLAS a donné procuration à Mr Jean-Louis LAVERDANT

Mr PENOT Dominique est élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV du 13 octobre 2023
- Etude devis bardage école
- * Etude devis diagnostic radon bâtiments scolaires
- Projet d'achat de matériel au Siaep
- Mise en non-valeur
- Colis des ainés
- Ouestions diverses

1) Approbation du PV du 13/10/2023

Le Conseil Municipal accepte le PV à l'unanimité.

2) Etude devis bardage du pignon de l'école

Monsieur le Maire fait part que sur trois entreprises contactées, seules deux ont répondu :

- Entreprise DEGAIT de Lourdoueix St Pierre pour un montant de 31 940.00 € HT
- Entreprise MARTINET d'Azérables pour un montant de 27 809.50 € HT

Après examen des devis sur prestations équivalentes, le Conseil Municipal retient l'entreprise MARTINET (tarif inférieur, méthodologie et délais de réalisation estimés plus convaincants).

3) Etude devis dépistage du radon à l'école et à la cantine scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu plusieurs devis concernant le dépistage du Radon de l'école et de la cantine et les présentent.

Fournisseur	Montant H. T	Montant T.T.C
Hervé BELLANGEON	654.17 €	785.00 €
EGEH	720.00 €	864.00 €
ALGADE	1 095.00 €	1 314.00 €

Après étude des devis, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de Monsieur Hervé BELLANGEON et autorise le Maire a signé tous les documents.

4) Achat de matériel au SIAEP Fresselines/Chambon Ste Croix

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Fresselines/Chambon Ste Croix (SIAEP) propose du matériel à la vente.

Matériel	Montant
Découpeuse thermique	150.00 €

Après étude, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'achat de la découpeuse thermique et autorise le Maire à signer tous les documents.

5) Admission en non valeur

Monsieur le Maire donne lecture de la dette de Madame ALGLAVE Emeline au Conseil Municipal. La Trésorerie de LA SOUTERRAINE demande l'admission en non-valeur pour un montant de 4 869.40 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'admettre en non-valeur la créance de Madame ALGLAVE Emeline pour un montant de 4 869.40 €.

6) Colis de Noël

Monsieur le Maire présente un devis pour l'achat de colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 75 ans habitants la commune ou placées en EPHAD.

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
SAS GALLAND DURAND	2 177.39 €	2 371.95 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le devis de SAS GALLAND DURAND pour un montant de 2 371.95 € TTC et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

7) Questions diverses

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu Mme Nadia CARPENTIER Cheffe de Projet Territoire au sein du Conseil Départemental de la Creuse au sujet du soutien en faveur de l'investissement des communes. La commune peut bénéficier d'une enveloppe de 29 400 € pour des projets à engager d'ici fin 2026.
- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter un autre mobile home d'occasion pour le terrain de camping et de l'implanter à côté du dernier acheté.
- ✓ Monsieur Jean-Claude DUGENEST fait part qu'il a été contacté par un descendant de Mr BLAZY ancien Vice-Président de l'<Association des Amis de Fresselines pour une proposition de don d'un portrait en plâtre fait par Mr Gaston THIERY. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ce don.
- ✓ Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la note d'informations du Centre de Gestion de la Creuse concernant la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents titulaires et contractuels.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de verser cette prime au taux maximum en début d'année 2024 si accord du CDG.

- ✓ Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a demandé des devis pour la taille d'arbres à La Chaise Gonnot (tilleul), La Renauchat (tilleuls) et au Square. Cela s'avérait trop dangereux à effectuer par les employés communaux.
- ✓ Vœux 2024 : Il est proposé d'organiser une cérémonie de vœux le samedi 20 janvier à 18 h. La population de la commune est invitée à cette cérémonie.

La séance s'est levée à 21 h 15.

Le Maire

Jean-Louis LAVERDANT.